

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)
No. 1907/2006

SILICATE DE SOUDE 35-37 (Na 3/2)

Version 2.0

Date d'impression 06.06.2020

Date de révision 25.09.2018

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : SILICATE DE SOUDE 35-37 (Na 3/2)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : A ce jour, nous n'avons pas d'informations relatives aux usages identifiés. Ces informations seront ajoutées à cette fiche de données de sécurité dès qu'elles seront disponibles.

Utilisations déconseillées : Actuellement, aucune utilisation contre-indiquée n'a été identifiée

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : BRENNTAG S.A.
Avenue du Progrès 90
FR 69680 CHASSIEU
Téléphone : +33(0)4.72.22.16.00
Téléfax : +33(0)4.72.79.53.74
Adresse e-mail : FDS@brenntag.fr
Personne responsable/émettrice : Direction HSE

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : Numéro d'urgence de sécurité BRENNTAG SA
Disponible 7j/7 et 24h/24
0800 07 42 28 appel depuis la France
+33 800 07 42 28 (international)

Accès aux centres anti-poisons de France
(serveur ORFILA de l'INRS)
Disponible 7j/7 et 24h/24
Informations limitées aux intoxications
01 45 42 59 59 appel depuis la France
+33 1 45 42 59 59 (international)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

SILICATE DE SOUDE 35-37 (Na 3/2)

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Le produit n'est pas classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

Effets néfastes les plus importants

- Santé humaine : Se référer à la section 11 pour les informations toxicologiques.
- Dangers physico-chimiques : Se référer à la section 9/10 pour les informations physicochimiques.
- Effets potentiels sur l'environnement : Se référer à la section 12 pour les informations relatives à l'environnement.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Le produit ne nécessite pas d'étiquetage conformément au Règlement (CE) No 1272/2008.

2.3. Autres dangers

Voir section 12.5 pour les résultats de l'évaluation PBT et vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux	Concentration [%]	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	
		Classe de danger / Catégorie de danger	Mentions de danger
acide silicique, sel de sodium (MR>3.2)			
No.-CAS : 1344-09-8	>= 35 - <= 42	---	---
No.-CE : 215-687-4			
No. enr. REACH EU : 01-2119448725-31-xxxx			

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

SILICATE DE SOUDE 35-37 (Na 3/2)

En cas d'inhalation	: Transférer la personne à l'air frais. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
En cas de contact avec la peau	: Laver avec de l'eau et du savon. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.
En cas de contact avec les yeux	: Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
En cas d'ingestion	: Se rincer la bouche à l'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	: Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.
Effets	: Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement	: Traiter de façon symptomatique.
------------	-----------------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés	: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Moyens d'extinction inappropriés	: Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	: Une combustion incomplète peut provoquer la formation de produits de pyrolyse toxiques.
Produits de combustion dangereux	: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO ₂)

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers	: En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Adapter l'équipement de protection à la taille de l'incendie.
Conseils supplémentaires	: Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

SILICATE DE SOUDE 35-37 (Na 3/2)**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Recueillir à l'aide d'un produit absorbant les liquides (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

Information supplémentaire : Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination".

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la section 1 pour l'information de contact en cas d'urgences.
Voir la section 8 pour l'information sur l'équipement de protection personnelle.
Voir la section 13 pour l'information sur le traitement de déchets.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation sans danger : Conserver le récipient bien fermé. Assurer une ventilation adéquate. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Mesures d'hygiène : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans le conteneur d'origine. Matériaux adéquats pour les conteneurs: Acier inoxydable; Matières plastiques; Matériaux non adaptés pour les conteneurs: Zinc. Etain; Aluminium; Cuivre

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

SILICATE DE SOUDE 35-37 (Na 3/2)

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais.

Précautions pour le stockage en commun : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Autres valeurs limites d'exposition professionnelle**

Information (supplémentaire) : Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Équipement de protection individuelle*Protection respiratoire*

Conseils : Nécessaire, si la valeur limite d'exposition est dépassée (p.e. VLE). Protection respiratoire conforme à EN 141.

Protection des mains

Conseils : Gants de protection conformes à EN 374. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le délai de rupture de la matière qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact. Les gants de protection doivent être remplacés dès l'apparition des premières traces d'usure.
PVC
Caoutchouc butyle.

Protection des yeux

Conseils : Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

SILICATE DE SOUDE 35-37 (Na 3/2)*Protection de la peau et du corps*

Conseils : Vêtements de travail protecteurs

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts.
Éviter la pénétration dans le sous-sol.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Forme	: liquide visqueux
Couleur	: incolore
Odeur	: inodore
Seuil olfactif	: non déterminé
pH	: 11 - 13 (1 %)
Point de congélation	: 0 - 12 °C
Point/intervalle d'ébullition	: > 100 °C
Point d'éclair	: Non applicable
Taux d'évaporation	: non déterminé
Inflammabilité (solide, gaz)	: Ce produit n'est pas inflammable.
Limite d'explosivité, supérieure	: Non applicable
Limite d'explosivité, inférieure	: Non applicable
Pression de vapeur	: non déterminé
Densité de vapeur relative	: non déterminé
Densité	: 1,32 - 1,38 g/cm ³ (20 °C)
Hydrosolubilité	: soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	: non déterminé
Décomposition thermique	: donnée non disponible

SILICATE DE SOUDE 35-37 (Na 3/2)

Viscosité, dynamique	:	30 - 150 mPa.s
Explosibilité	:	Le produit n'est pas explosif
Propriétés comburantes	:	Non comburant

9.2. Autres informations

Pas de données supplémentaires disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Conseils : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Conseils : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Réaction exothermique avec les acides.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.
Décomposition thermique : donnée non disponible

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides. Aluminium, Zinc. étain, Cuivre

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Données pour le produit****Toxicité aiguë****Oral(e)**

Merci de trouver ces informations dans la partie dédiée aux composants ci-après dans cette section.

Inhalation

SILICATE DE SOUDE 35-37 (Na 3/2)

Merci de trouver ces informations dans la partie dédiée aux composants ci-après dans cette section.

Dermale

Merci de trouver ces informations dans la partie dédiée aux composants ci-après dans cette section.

Irritation**Peau**

Résultat : Merci de trouver ces informations dans la partie dédiée aux composants ci-après dans cette section.

Yeux

Résultat : Merci de trouver ces informations dans la partie dédiée aux composants ci-après dans cette section.

Sensibilisation

Résultat : Merci de trouver ces informations dans la partie dédiée aux composants ci-après dans cette section.

Effets CMR**Propriétés CMR**

Cancérogénicité : Ne contient pas de composé listé comme cancérigène
Mutagénicité : Ne contient pas de composé listé comme mutagène
Tératogénicité : On ne le considère pas comme tératogène.
Toxicité pour la reproduction : Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction

Toxicité pour un organe cible spécifique**Exposition unique**

Remarques : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Exposition répétée

Remarques : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Autres propriétés toxiques**Toxicité à dose répétée**

donnée non disponible

Danger par aspiration

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration,

SILICATE DE SOUDE 35-37 (Na 3/2)

Composant:	acide silicique, sel de sodium (MR>3.2)	No.-CAS 1344-09-8
-------------------	---------------------------------------------------	--------------------------

Toxicité aiguë**Oral(e)**

|| DL50 oral : > 2000 mg/kg (Rat) L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Inhalation

|| donnée non disponible

Dermale

|| DL50 dermal : > 2000 mg/kg (Rat) L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Irritation**Peau**

|| Résultat : Irritation légère de la peau

Yeux

|| Résultat : Irritation légère des yeux

Sensibilisation

|| Résultat : non sensibilisant(e)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Composant:	acide silicique, sel de sodium (MR>3.2)	No.-CAS 1344-09-8
-------------------	---------------------------------------------------	--------------------------

Toxicité aiguë**Poisson**

|| CL50 : > 2000 mg/l (Brachydanio rerio; 96 h) L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.
 || CL0 : > 500 mg/l (Leuciscus idus(Ide); 48 h) L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

SILICATE DE SOUDE 35-37 (Na 3/2)**Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques**

	CE0	:	> 2000 mg/l (Daphnia magna (Grande daphnie) ; 48 h) L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.
	CE0	:	> 500 mg/l (Daphnia magna (Grande daphnie) ; 24 h) L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

algue

	:	donnée non disponible
--	---	-----------------------

12.2. Persistance et dégradabilité

Composant:	acide silicique, sel de sodium (MR>3.2)	No.-CAS 1344-09-8
-------------------	---------------------------------------------------	--------------------------

Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité**

	Résultat	:	Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.
--	----------	---	---------------------------------------------------------------------------------------------------

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composant:	acide silicique, sel de sodium (MR>3.2)	No.-CAS 1344-09-8
-------------------	---------------------------------------------------	--------------------------

Bioaccumulation

	Résultat	:	donnée non disponible
--	----------	---	-----------------------

12.4. Mobilité dans le sol

Composant:	acide silicique, sel de sodium (MR>3.2)	No.-CAS 1344-09-8
-------------------	---------------------------------------------------	--------------------------

Mobilité

	:	donnée non disponible
--	---	-----------------------

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Données pour le produit****Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Résultat	:	Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT)., Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme étant particulièrement persistante ou particulièrement bio-accumulable
----------	---	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

SILICATE DE SOUDE 35-37 (Na 3/2)

(vPvB).

12.6. Autres effets néfastes**Données pour le produit****Information écologique supplémentaire**

Résultat : Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts.
Éviter la pénétration dans le sous-sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

- Produit : L'élimination avec les déchets normaux n'est pas permise. Une élimination comme déchet spécial est nécessaire conformément à la réglementation locale. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Contacter les services d'élimination de déchets.
- Emballages contaminés : Les emballages contaminés doivent être vidés aussi complètement que possible et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.
- Numéro européen d'élimination des déchets : Aucun code déchet du catalogue européen des déchets ne peut être attribué à ce produit, car seule l'utilisateur permet cette attribution. Le code déchet est établi en consultation avec la déchetterie.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Marchandise non dangereuse selon l' ADR, RID, IMDG et le code IATA.

14.1. Numéro ONU

Non applicable

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

SILICATE DE SOUDE 35-37 (Na 3/2)**14.5. Dangers pour l'environnement**

Non applicable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

IMDG : Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Données pour le produit**

Nomenclature des installations classées (ICPE) - Directive Seveso III : NC Non classé

Composant: acide silicique, sel de sodium (MR>3.2) No.-CAS 1344-09-8

EU. REACH, Annexe XVII, Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux. : Point n°: , 3; Listé

EU. Reglementation No 1451/2007 [Biocides], annexe I, JO L325) : Numéro CE : , 215-687-4; Listé

État actuel de notification**acide silicique, sel de sodium (MR>3.2):**

Source réglementaire	Notification	Numéro de notification
AICS	OUI	
DSL	OUI	
INV (CN)	OUI	
ENCS (JP)	OUI	(1)-508
ISHL (JP)	OUI	(1)-508

SILICATE DE SOUDE 35-37 (Na 3/2)

TSCA	OUI	
EINECS	OUI	215-687-4
KECI (KR)	OUI	KE-31002
PICCS (PH)	OUI	

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

donnée non disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

Abréviations et acronymes

PBT	
persistant, bioaccumulable et toxique	N° REACH Autor.
REACH - Numéro d'autorisation	N° REACH ConsDemAutor.
REACH - Numéro de consultation sur des demandes d'autorisation	PNEC
concentration prédite sans effet	STOT
toxicité spécifique pour certains organes cibles	SVHC
substance extrêmement préoccupante	UVCB
substances de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologiques très persistant et très bioaccumulable	vPvB
FBC	facteur de bioconcentration
DBO	demande biochimique en oxygène
CAS	Chemical Abstracts Service
CLP	classification, étiquetage et emballage
CMR	cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction
DCO	demande chimique en oxygène
DNEL	dose dérivée sans effet
EINECS	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes

SILICATE DE SOUDE 35-37 (Na 3/2)

ELINCS	liste européenne des substances chimiques notifiées
SGH	système général harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques
CL50	concentration létale médiane
LOAEC	concentration minimale avec effet nocif observé
LOAEL	dose minimale avec effet nocif observé
LOEL	dose minimale avec effet observé
NLP	ne figure plus sur la liste des polymères
NOAEC	concentration sans effet nocif observé
NOAEL	dose sans effet nocif observé
NOEC	concentration sans effet observé
NOEL	dose sans effet observé
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
LEP	limite d'exposition professionnelle

Information supplémentaire

- Les principales références bibliographiques et sources de données : Des informations de notre (nos) fournisseur(s) et données issues de la base des substances enregistrées de l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) ont été utilisées pour créer la présente fiche de données de sécurité.
- Méthodes usitées pour la classification : La classification des dangers pour la santé humaine, physique ou chimique et les dangers environnementaux sont dérivés de la combinaison de méthodes de calcul et si possible de données de test.
- Informations de formation : Les travailleurs doivent être formés régulièrement à la manipulation sûre des produits basé sur les informations fournies dans la Fiche de Données de Sécurité et les conditions locales de la zone de travail. Les réglementations nationales pour la formation des travailleurs à la manipulation de produits dangereux doivent être également respectées.
- Autres informations : Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée.
Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés de celui-ci.
Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité concernent le produit spécifiquement désigné, et ne peuvent pas être valides s'agissant du produit associé à un autre produit ou à un procédé, à moins que cela soit spécifié dans le texte du présent document.

|| Indique la section remise à jour.

SILICATE DE SOUDE 35-37 (Na 3/2)

SILICATE DE SOUDE 35-37 (Na 3/2)

N°.	Titre	Groupe d'utilisateurs principaux (SU)	Secteur d'utilisation (SU)	Catégorie de produit (PC)	Catégorie de procédé (PROC)	Catégorie de rejet dans l'environnement (ERC)	Catégorie d'article (AC)	Spécification
1	Utilisation industrielle - liquide	3	NA	NA	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8a, 8b, 9, 10, 13, 14, 22, 23, 24	n/a	NA	ES0004995
2	Utilisation professionnelle - liquide	22	NA	NA	1, 2, 3, 4, 5, 6, 8a, 8b, 9, 10, 11, 13, 14, 22, 23, 24	n/a	NA	ES0004996
3	Utilisation privée	21	NA	1, 9a, 9b, 14, 15, 17, 23, 24, 26, 30, 33, 34, 35, 39	NA	n/a	NA	ES0004997

SILICATE DE SOUDE 35-37 (Na 3/2)

1. Titre court du scénario d'exposition 1: Utilisation industrielle - liquide

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de processus	<p>PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable</p> <p>PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée</p> <p>PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)</p> <p>PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.</p> <p>PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)</p> <p>PROC6: Opérations de calandrage</p> <p>PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles</p> <p>PROC8a: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées</p> <p>PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC10: Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC14: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation</p> <p>PROC22: Opérations de traitement potentiellement fermées (avec des minéraux/ métaux) à haute température; dans un cadre industriel</p> <p>PROC23: Opérations de traitement et de transfert ouvertes (avec des minéraux/ métaux) à haute température</p> <p>PROC24: Traitement de haute énergie (mécanique) de substances intégrées dans des matériaux et/ articles</p>
Catégories de rejet dans l'environnement	n/a: non applicable

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: n/a

Pas d'évaluation de l'exposition présentée pour l'environnement

Quantité utilisée	La quantité de substance utilisée n'est pas considéré pertinent pour ces opérations.
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements	Dans l'évaluation de sécurité chimique effectuée conformément à l'article 14 (3) en connexion avec l'Annexe I section3 (Evaluation de danger environnemental) et section 4 (évaluation des PBT/vPvB) aucun danger n'a été identifié.
Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol	Donc conformément à l'Annexe I (5.0) de REACH, une estimation d'exposition et une caractérisation du risque ne sont pas nécessaires.
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC6, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC14, PROC22, PROC23, PROC24

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	0,103 hPa
	Température du	1.175 °C

SILICATE DE SOUDE 35-37 (Na 3/2)

	Processus	
Quantité utilisée	Non applicable	
Fréquence et durée d'utilisation	Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures	
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Utilisations intérieure et extérieure	
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.(PROC1, PROC2, PROC3)	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Porter des gants adaptés (répondant à la norme EN374) et une protection des yeux.(PROC4, PROC5, PROC6, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC14, PROC22, PROC23, PROC24)	

2.3 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC7

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 25 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	0,103 hPa
	Température du Processus	1.175 °C
Quantité utilisée	Non applicable	
Fréquence et durée d'utilisation	Durée d'exposition	< 1 h(PROC7)
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Utilisations intérieure et extérieure	
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur	Limiter la teneur de la substance dans le produit à 25%. Assurer une ventilation générale renforcée par des moyens mécaniques.(PROC7)	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Porter des gants adaptés (répondant à la norme EN374) et une protection des yeux. ou Porter un appareil respiratoire conforme à EN140 avec filtre de Type A/P2 ou mieux. Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 1 heure. Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. et Utiliser une protection des yeux adaptée.(PROC7)	

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Travailleurs

Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Santé

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maîtrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

SILICATE DE SOUDE 35-37 (Na 3/2)

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

SILICATE DE SOUDE 35-37 (Na 3/2)

1. Titre court du scénario d'exposition 2: Utilisation professionnelle - liquide

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégories de processus	<p>PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable</p> <p>PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée</p> <p>PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)</p> <p>PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.</p> <p>PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)</p> <p>PROC6: Opérations de calandrage</p> <p>PROC8a: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées</p> <p>PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC10: Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC11: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles</p> <p>PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC14: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation</p> <p>PROC22: Opérations de traitement potentiellement fermées (avec des minéraux/ métaux) à haute température; dans un cadre industriel</p> <p>PROC23: Opérations de traitement et de transfert ouvertes (avec des minéraux/ métaux) à haute température</p> <p>PROC24: Traitement de haute énergie (mécanique) de substances intégrées dans des matériaux et/ articles</p>
Catégories de rejet dans l'environnement	n/a: non applicable

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: n/a

Pas d'évaluation de l'exposition présentée pour l'environnement

Quantité utilisée	La quantité de substance utilisée n'est pas considéré pertinent pour ces opérations.
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements	Dans l'évaluation de sécurité chimique effectuée conformément à l'article 14 (3) en connexion avec l'Annexe I section3 (Evaluation de danger environnemental) et section 4 (évaluation des PBT/vPvB) aucun danger n'a été identifié.
Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol	Donc conformément à l'Annexe I (5.0) de REACH, une estimation d'exposition et une caractérisation du risque ne sont pas nécessaires.
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC6, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC14, PROC22, PROC23, PROC24

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	0,103 hPa
	Température du	1.175 °C

SILICATE DE SOUDE 35-37 (Na 3/2)

	Processus	
Quantité utilisée	Non applicable	
Fréquence et durée d'utilisation	Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures	
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Utilisations intérieure et extérieure	
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée. (PROC1, PROC2, PROC3)	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Porter des gants adaptés (répondant à la norme EN374) et une protection des yeux. (PROC4, PROC5, PROC6, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC14, PROC22, PROC23, PROC24)	

2.3 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC11

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 25 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	0,103 hPa
	Température du Processus	1.175 °C
Quantité utilisée	Non applicable	
Fréquence et durée d'utilisation	Durée d'exposition	< 1 h (PROC11)
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Utilisations intérieure et extérieure	
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur	Limiter la teneur de la substance dans le produit à 25%. Assurer une ventilation générale renforcée par des moyens mécaniques. (PROC11)	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Porter des gants adaptés (répondant à la norme EN374) et une protection des yeux. ou Porter un appareil respiratoire conforme à EN140 avec filtre de Type A/P2 ou mieux. Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 1 heure. Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. et Utiliser une protection des yeux adaptée. (PROC11)	

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Travailleurs

Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.

4. Conseils à l'utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Santé

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maîtrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

SILICATE DE SOUDE 35-37 (Na 3/2)

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

SILICATE DE SOUDE 35-37 (Na 3/2)

1. Titre court du scénario d'exposition 3: Utilisation privée

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 21: Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)
Catégorie de produit chimique	PC1: Adhésifs, produits d'étanchéité PC9a: Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b: Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler PC14: Produits de traitement de surface des métaux, y compris produits pour galvanisation et galvanoplastie PC15: Produits de traitement de surfaces non métalliques PC17: Fluides hydrauliques PC23: Produits pour tannage, teinture, imprégnation de finition et soin du cuir PC24: Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage PC26: Produits de traitement du papier et du carton PC30: Produits photochimiques PC33: Semi-conducteurs PC34: Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication PC35: Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels
Catégories de rejet dans l'environnement	n/a: non applicable
Activité	Couvre les expositions générales des consommateurs dues à l'utilisation des produits ménagers vendus en tant que produits de lavage et de nettoyage, aérosols, revêtements, dégivrants, lubrifiants et produits d'assainissement de l'air., Note : ce scénario d'exposition n'est pertinent que pour une utilisation appropriée du produit en fonction du grade de qualité de la substance délivrée

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: n/a

Quantité utilisée	La quantité de substance utilisée n'est pas considéré pertinent pour ces opérations.
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Dans l'évaluation de sécurité chimique effectuée conformément à l'article 14 (3) en connexion avec l'Annexe I section 3 (Evaluation de danger environnemental) et section 4 (évaluation des PBT/vPvB) aucun danger n'a été identifié. Donc conformément à l'Annexe I (5.0) de REACH, une estimation d'exposition et une caractérisation du risque ne sont pas nécessaires.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC1, PC9a, PC9b, PC14, PC15, PC17, PC23, PC24, PC26, PC30, PC33, PC34, PC39

Activité	Note : ce scénario d'exposition n'est pertinent que pour une utilisation appropriée du produit en fonction du grade de qualité de la substance délivrée	
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	solide, ou, liquide
	Pression de vapeur	< 5 hPa
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	37,5 kg
Fréquence et durée d'utilisation	Durée d'exposition par événement	< 480 min
	Fréquence d'utilisation	4 Fois par jour
	Fréquence d'utilisation	365 jours/ an

SILICATE DE SOUDE 35-37 (Na 3/2)

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Zone de la peau exposée	Couvre une surface de peau en contact jusqu'à 6660 cm ²
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	A l'intérieur :	
	Dimension du local	20 m ³
	Couvre l'utilisation en présence d'une ventilation domestique typique., On considère que les activités se font à température ambiante.	
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Mesures pour le consommateur	Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.
2.3 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC35: Lavage à la main		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 25 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	solide, ou, liquide
	Pression de vapeur	< 5 hPa
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	37,5 kg
Fréquence et durée d'utilisation	Durée d'exposition par événement	< 10,2 min
	Fréquence d'utilisation	1 Fois par jour
	Fréquence d'utilisation	4 jours / semaine
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Zone de la peau exposée	Couvre une surface de peau en contact jusqu'à 1980 cm ²
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	A l'intérieur :	
	Dimension du local	20 m ³
	Couvre l'utilisation en présence d'une ventilation domestique typique., On considère que les activités se font à température ambiante.	
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Mesures pour le consommateur	Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.
2.4 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC35: Pré-traitement des vêtements		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Concentration de la substance dans le produit : 0% - 60%
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	solide, liquide
	Pression de vapeur	< 5 hPa
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	37,5 kg
Fréquence et durée d'utilisation	Durée d'exposition par événement	< 10,2 min
	Fréquence d'utilisation	21 évènements/semaine
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Zone de la peau exposée	Couvre une surface de peau en contact jusqu'à 840 cm ²
R79189 / Version 2.0		
24/25		
FR		

SILICATE DE SOUDE 35-37 (Na 3/2)

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	A l'intérieur :	
	Dimension du local	20 m3
	Couvre l'utilisation en présence d'une ventilation domestique typique., On considère que les activités se font à température ambiante.	
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Mesures pour le consommateur	Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Consommateurs

Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Santé

L'utilisation des gants a été considérée en plus.

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maîtrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.